

Séance du 24 septembre 2024

**NOMBRE DE
MEMBRES**

Afférents au Conseil

Municipal

19

en exercice

19

Nombre de
présents

14

Nombre de votants
16

Date de la
convocation

19 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents: Monsieur Patrice BROUHARD, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur REY Michel, Troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint - Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée- Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée- Madame DUBUC Nicole - Madame BIGOT Marie- Pierre - Monsieur DEBRIE Didier - Monsieur BONDOUX Guillaume - Monsieur LATREUILLE Alain- Madame BERUSSEAU Evelyne- Monsieur CHAGNOLEAU Joël

Excusés, Monsieur DELAGE Stéphane, Madame STRADY Emmanuelle

Absents : Madame CHAPRON Christine- Madame SICARD Alix

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur REY Michel

2024 09 58 Personnel communal- Création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet et d'un poste d'adjoint administratif principal de deuxième classe à temps complet

Monsieur le Maire expose que le poste de responsable de la comptabilité va devenir vacant, l'agent en poste ayant sollicité une mise en disponibilité pour convenances personnelles à compter du 1^{er} novembre 2024. Il convient donc de procéder à son remplacement. La déclaration de vacance a été d'ores et déjà effectuée sur le grade occupé par l'agent soit le grade d'adjoint administratif principal de première classe. Toutefois des postulants titulaires d'autres grades sont susceptibles de se présenter : adjoint administratif, adjoint principal de deuxième classe.

Il convient ainsi de procéder à la création de ces deux derniers postes.

Les postes restants inutilisés seront fermés après recrutement.

Monsieur le Maire sollicite donc du conseil municipal l'autorisation de mener les démarches de création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet et d'un poste d'adjoint principal de deuxième classe à temps complet. Le grade restant inutilisé sera supprimé.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- **Décide de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet et d'un poste d'adjoint principal de deuxième classe à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2024.**
- **Autorise Monsieur le Maire à mener toutes démarches et signer tous documents relatifs à ce dossier**
- **Dit que les crédits sont ouverts au budget**

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre

Pour extrait conforme,

Affichée le 10/10/2024

Le secrétaire de séance,
Michel REY

Le Maire,
Patrice BROUHARD

